

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité du Village de Stukely-Sud

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Stukely-Sud, tenue le vingt-cinquième jour du mois d'avril deux mille dix-huit à 9 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

le conseiller Charles-Édouard Lavallée, siège numéro 2

la conseillère Julie Royer, siège numéro 3

la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5

Sont absents : la conseillère Véronique Stock, siège numéro 1

le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4

Est vacant le siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire Patrick Leblond. La directrice générale et secrétaire-trésorière Louisette Tremblay consigne les délibérations. Il n'y a personne dans l'assistance.

2018.04.83 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 9h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.04.84 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Charles-Édouard Lavallée et résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. *OUVERTURE DE LA SÉANCE*

2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

3. *RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (MRC)*

4. *PÉRIODE DE QUESTIONS*

5. *CLÔTURE DE LA SÉANCE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.04.85 3. RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (MRC)

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement du stationnement du Centre Culturel St-Matthew et l'aménagement de l'aire d'accueil;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Memphrémagog possède une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie par son programme « Fonds de développement des territoires 2018-2019 », et que la municipalité désire présenter une demande d'aide financière auprès de ce programme ;

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu :

QUE le conseil de la municipalité appuie la demande d'aide qui est présentée à la MRC Memphrémagog dans la cadre du programme « Fonds de développement des territoires 2018-2019 » ;

QUE ce projet répond à plusieurs orientations de son plan stratégique, soit :

- a) améliorer les activités de loisirs et cultures;
- b) protéger les paysages patrimoniaux ainsi que le patrimoine bâti;
- c) favoriser l'implantation d'activités touristiques légères;
- d) accueillir les activités artisanales;
- e) promouvoir la fierté des citoyens et des nouveaux arrivants;

QUE la municipalité de Stukely-Sud accepte de contribuer au financement du projet à raison de 50 %, ce qui représente un montant de 26 247 \$;

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour, et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

2018.04.86 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Julie Royer propose la levée de la séance à 9h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25^e jour du mois d'avril 2018.

Louisette Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

Patrick Leblond
Maire

Louisette Tremblay,
Directrice générale et secrétaire-trésorière